

SOLIDARITE - CA HABITAT ET HUMANISME

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2026

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■ Label Finansol

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **83,03 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **27/02/2026**
 Actif géré : **470,13 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0011363712**
 Indice de référence : **Aucun**
 Indice comparatif : -
 Notation Morningstar "Overall" © : **2**
 Catégorie Morningstar © :
EAA FUND EUR CAUTIOUS ALLOCATION - GLOBAL
 Date de notation : **28/02/2026**

Objectif d'investissement

Le fonds a pour objectif de gestion la recherche de performance à travers une allocation flexible privilégiant une approche socialement responsable. La flexibilité est de 0% à 25% sur la partie actions et de 65% à 100% sur la partie Obligataire/Monétaire. De plus, 5 à 10% de l'actif est investi dans des titres d'entreprises ou de financeurs solidaires à impact social. Les thématiques privilégiées sont l'emploi, le logement, la santé, l'environnement et la solidarité internationale.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	30/01/2026	28/11/2025	28/02/2025	28/02/2023	26/02/2021	29/02/2016	30/09/1997
Portefeuille	1,67%	0,95%	1,79%	2,86%	11,32%	5,95%	13,39%	94,80%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	2,49%	3,09%	4,34%	-7,77%	1,44%	3,05%	4,71%	-3,70%	2,34%	1,43%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Certification et Label ISR



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de ce produit d'épargne : www.finansol.org

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,66%	2,60%	2,65%
Ratio de sharpe	0,33	0,18	-0,25

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-8,34%
Délai de recouvrement (jours)	1 460
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-3,27%
Meilleur mois	10/2015
Meilleure performance	2,67%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité	2,66
Nombre de lignes	128

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

DIVERSIFIÉ ■

Commentaire de gestion

En février, la dynamique économique mondiale est restée favorable avec une baisse de l'inflation mais un contexte géopolitique tendu. Aux États Unis, le secteur manufacturier surprend positivement, tandis que la désinflation se poursuit, et que la Fed conserve une posture prudente. En Europe, la croissance demeure modérée, l'inflation recule mais les enquêtes d'activité s'améliorent, avec l'Ukraine au centre de l'agenda diplomatique. En Asie, le Japon se redresse graduellement, la Chine reste en environnement de faible inflation, et l'Inde conserve une dynamique robuste. Sur les marchés, les actions évoluent positivement tirés par l'Europe et le Japon, les taux se détendent et le dollar est stable, tandis que l'or et le pétrole progressent.

La tendance sur les taux d'intérêt était nettement baissière sur fonds de ralentissement de la croissance et de baisse de l'inflation dans les grandes économies. On note une détente plus marquée sur les maturités longues (mouvement de bull-flattening), dans un contexte d'alternance entre épisodes risk-off (incertitudes sur les droits de douane). Aux États-Unis, les rendements se sont globalement détendus par rapport à fin janvier : le 2 ans recule de -15 pdb et termine de 3.37%, tandis que le 10 ans baisse de -30pdb passant sous la barre symbolique des 4%. La baisse a davantage concerné la partie longue de la courbe, reflétant une détente des primes de terme et des arbitrages liés au ralentissement de l'activité, tout en gardant en toile de fond les enjeux budgétaires. En Europe, la détente des taux s'est également poursuivie, le marché réagissant à la baisse de l'inflation et à des épisodes de demande de durée longue. Le Bund 10 ans recule de -20pdb terminant à 2.64% tandis que le 2 ans baisse de -9bp à 2% soit le taux de dépôt de la BCE. Les spreads périphériques restent globalement contenus : le spread OAT-Bund 10 est désormais sous les 60pdb et continue de se resserrer alors que le spread BTP-Bund 10 ans termine le mois à 63pdb en légère hausse (+2bp). Au Japon, après les tensions observées en janvier, le marché s'est stabilisé : le JGB 10 ans évolue autour de 2.1% (-10bp) et le JGB 30 ans est passé de 3.6% à 3.3%. Sur le marché du crédit, les investisseurs ont été moins optimistes sur le financement de l'IA et des difficultés sur la liquidité sont apparus.

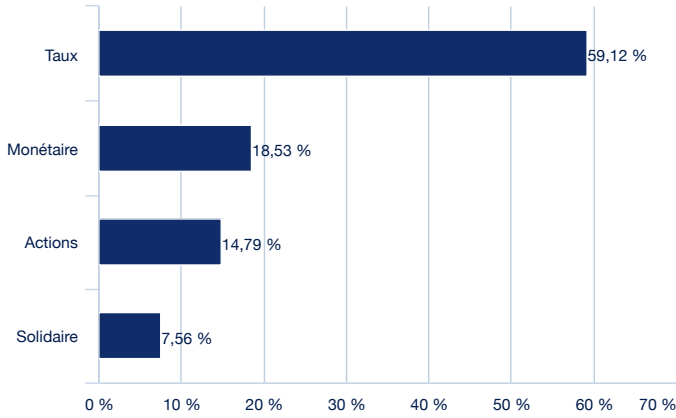
Les marchés actions ont globalement progressé en février, avec une surperformance marquée de l'Europe, du Japon et des émergents hors Chine, tandis que les performances des actions américaines étaient négatives. Le MSCI ACWI gagne +1.2% sur le mois en USD, et le MSCI Marchés Émergents affiche une performance de +6%. Aux États Unis, la performance est plus contrastée, avec une sous performance des méga cap mais une rotation vers des titres présentant des valorisations plus attractives et sur les business model moins disruptés par l'IA. Le secteur des logiciels a continué de chuter alors que les investisseurs craignent que les positions établies ne soient remises en cause par les nouveaux acteurs de l'IA. Le S&P 500 baisse de -0.9%, tandis que le Nasdaq 100 perd -2.3% et le Russel2000 était inchangé. En Europe, les indices ont maintenu leur momentum positif. L'EuroStoxx50 a enregistré une hausse de +3.2%, et le Stoxx Europe 600 progresse de +3.7%, porté par l'amélioration perspectives de croissance des résultats et des flux internationaux. Le CAC40 marque de nouveaux records et surperforme nettement à +5.6%, devant le DAX30 à +3%. Le Japon est resté le marché le plus dynamique et le Nikkei 225 progresse de +10.4%. La tendance est inverse en Chine avec des prises de profits et le HSCEI a perdu -4.9% dans un contexte où les signaux macro restent mitigés malgré des PMI en zone d'expansion.

Grâce à la composante solidaire du fonds, vous participez actuellement au financement de 52 entreprises solidaires couvrant majoritairement les thématiques Emploi et Logement, Santé, Education et le respect des ressources naturelles, ainsi qu'en diversification la Solidarité Internationale, notamment via l'activité de microcrédits. Pour plus de détails, visitez notre site dédié aux investissements solidaires d'Amundi : [amundi.oneheart.fr](https://www.amundi.oneheart.fr)

DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

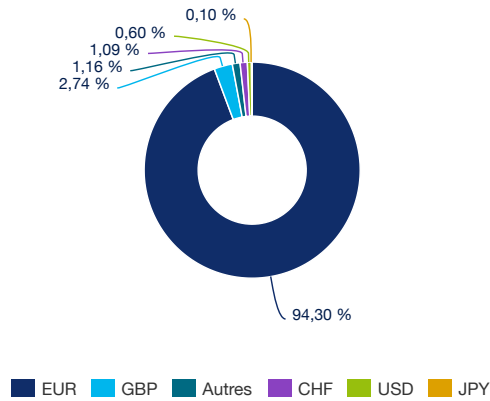


Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
Amundi Euro Aggregate Bond ESG ETF DR Eu	9,94%
CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - Z EUR	9,53%
ARI - IMPACT GREEN BOND - R2 (D)	9,01%
FINANCE ET SOLIDARITE - Z	7,54%
AM ULTRA S-T BOND RESPONSIBLE - I (C)	6,75%
AM LABEL ISR CREDIT EUR UCITS ETF (PAR)	5,78%
BFT CREDIT 12 MOIS ISR-I	5,00%
AM LABEL ISR ACT EUROPE UCITS ETF (PAR)	2,32%
ARI - EUROPEAN HIGH YIELD - I (C)	1,94%
DBR 6.25% 04/01/30	1,24%

* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

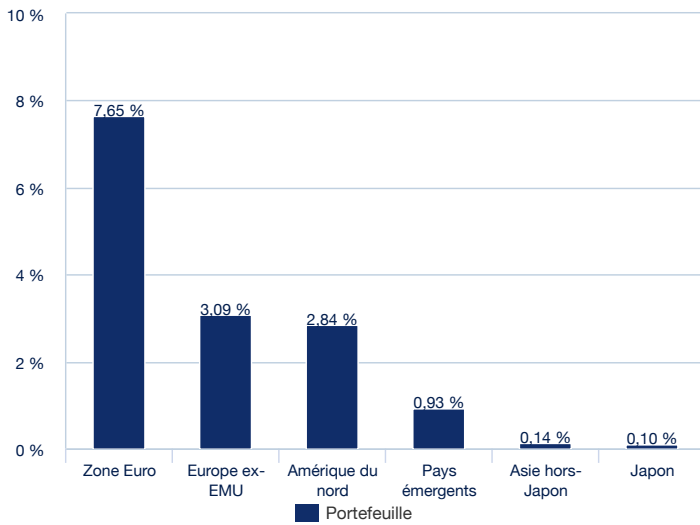
Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



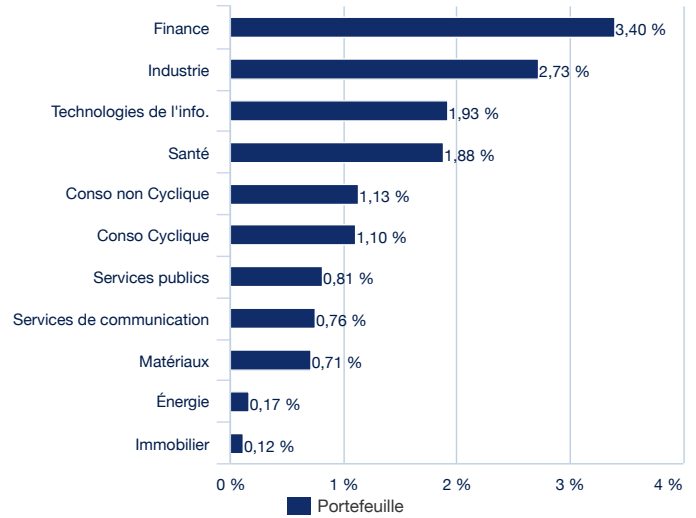
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

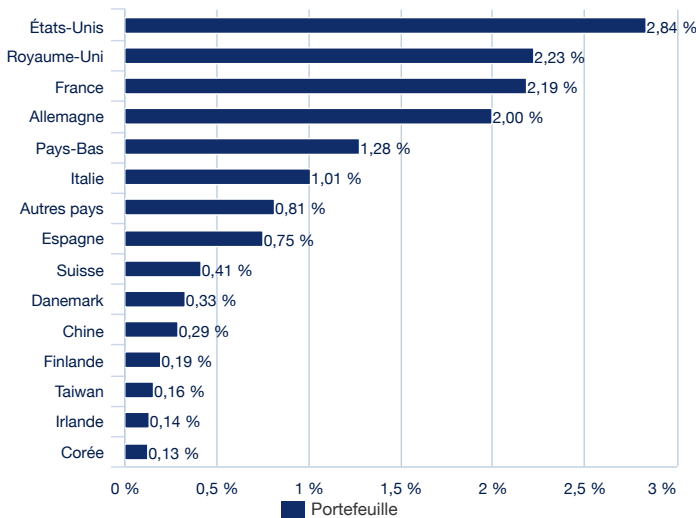
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



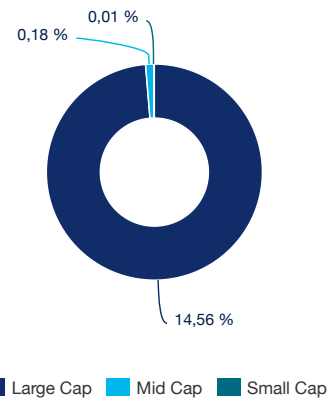
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



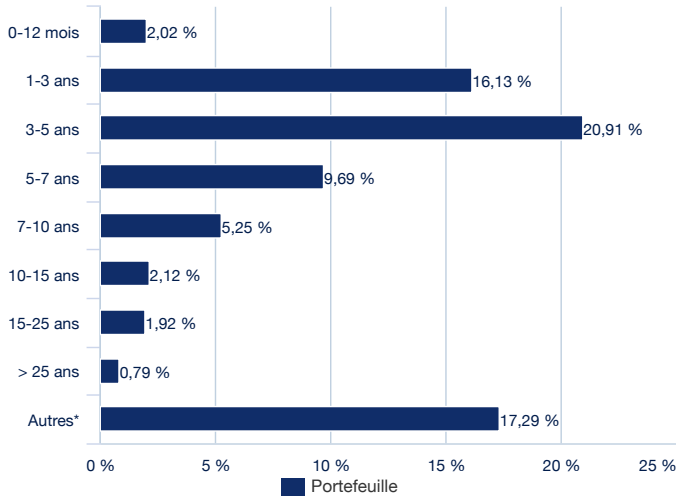
Small Cap <= 2 Milliards Euros
Mid Cap entre 2 Milliards et 7 Milliards Euros
Large Cap > 7 Milliards d'Euros
Montant dans la devise de Référence de la classe

DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

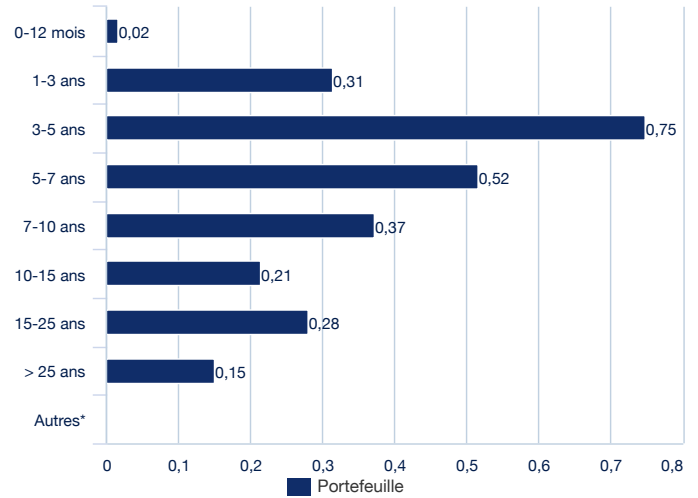
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En % d'actif



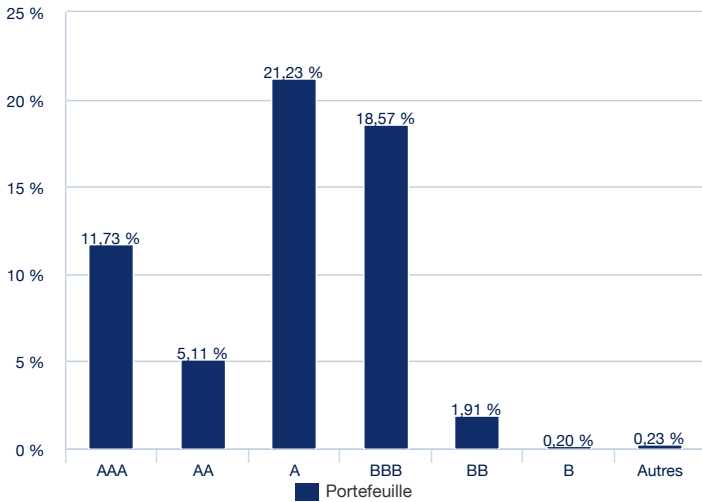
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En points de sensibilité



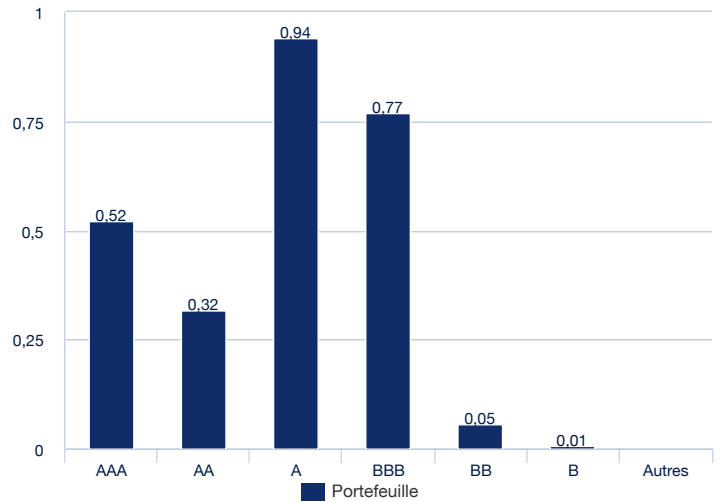
Répartition par notations (Source : Amundi)

En % d'actif



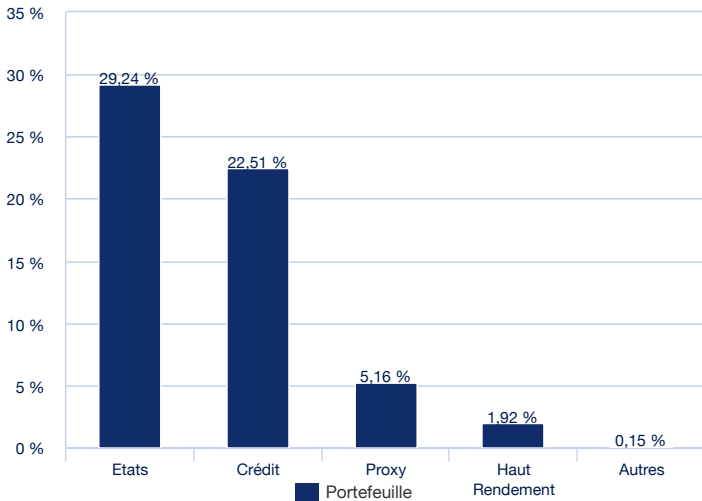
Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité



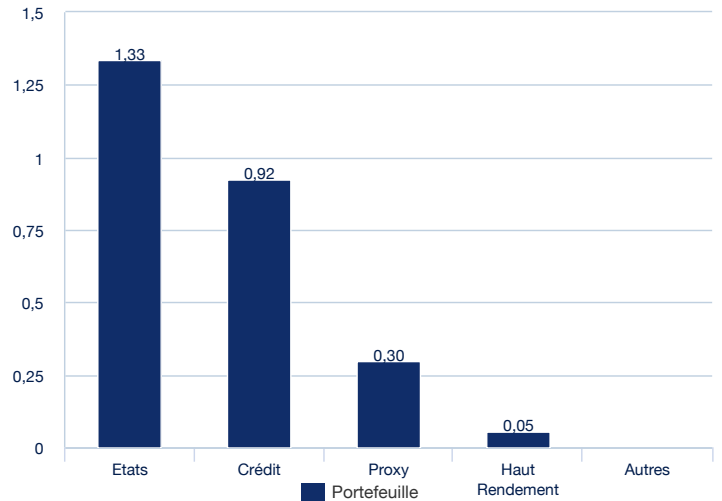
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En points de sensibilité

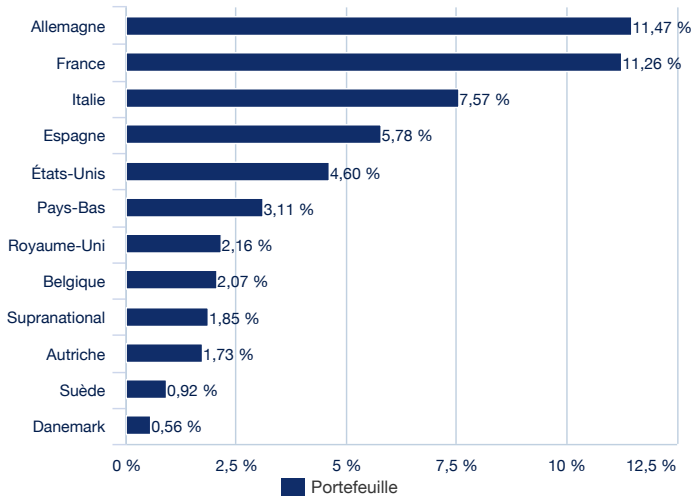


DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

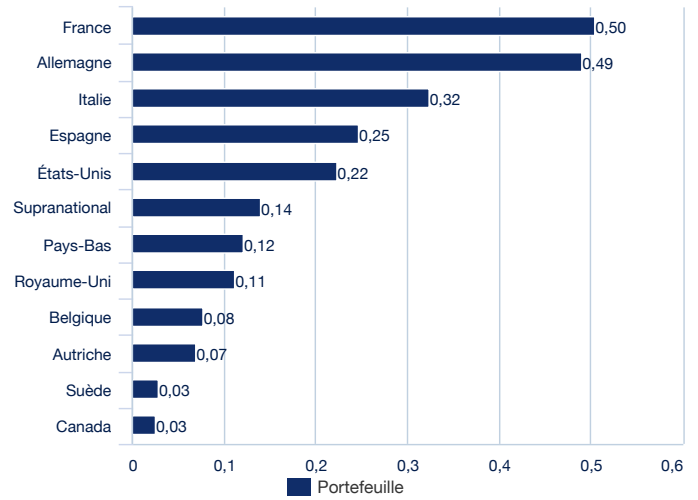
Répartition par pays (Source : Amundi)

En % d'actif



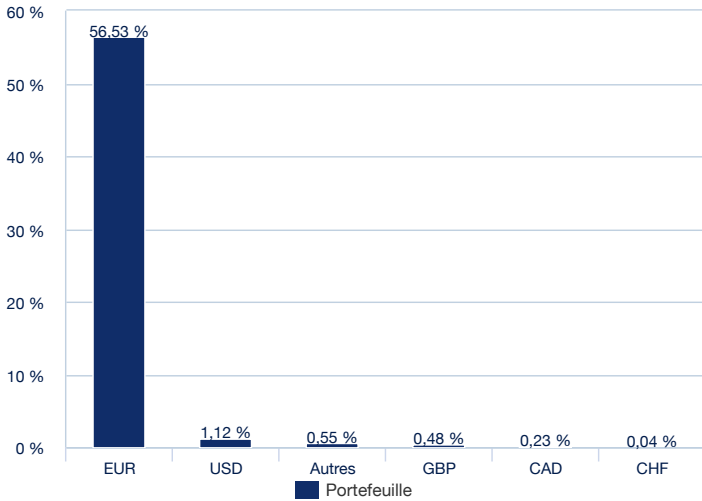
Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



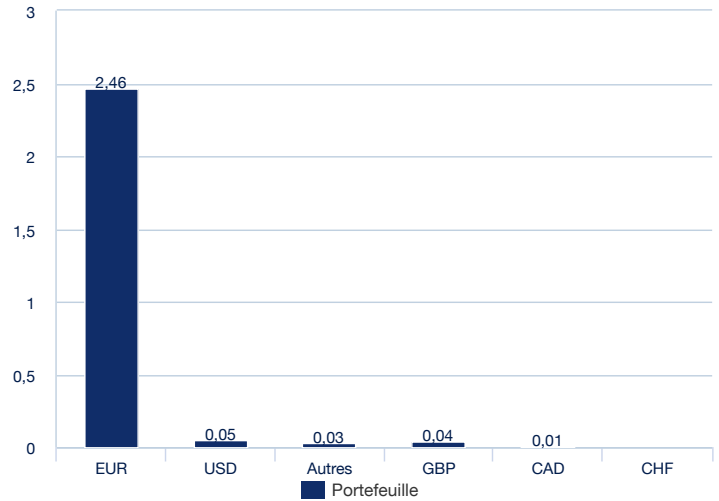
Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

En % d'actif



Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

En points de sensibilité



DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	13/03/2013
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	FR0011363712
Code Bloomberg	SCAHETH FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Frais Gestion Financière Direct	0,48% TTC
Frais Fonctionnement Gestion Indirect	0,50% TTC
Commission de surperformance	Non
Commission de surperformance (% par an)	-
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,85%
Coûts de transaction	0,07%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	15/03/2013: Aucun
Norme européenne	FIA
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	OPCVM maître

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

Achats / ventes sur le mois (Source : Amundi)

Type	Date	Instrument	Code ISIN	Quantité	Montant
Achat	-	-	-	15 135 332	16 930 122
Achat	03/02/2026	-	-	97 016	612 559
Achat	03/02/2026	AM LABEL ISR EQ EM UCITS ETF (PAR)	FR001400SDL2	97 016	612 559
Achat	11/02/2026	-	-	5 000 000	5 202 182
Achat	11/02/2026	SPAIN 3.1% 07/31	ES0000012N43	5 000 000	5 202 182
Achat	12/02/2026	-	-	31 629	470 038
Achat	12/02/2026	AM LABEL ISR ACTIONS JAPON ETF (PAR)	FR001400SDK4	31 629	470 038
Achat	16/02/2026	-	-	6 687	523 529
Achat	16/02/2026	BARRY CALLEBAUT AG	CH0009002962	93	142 377
Achat	16/02/2026	DSV A/S (DKK)	DK0060079531	841	184 397
Achat	16/02/2026	VEOLIA ENVIRONNEMENT	FR0000124141	5 753	196 754
Achat	17/02/2026	-	-	5 000 000	5 056 361
Achat	17/02/2026	DBR 2.4% 11/30	DE000BU27006	5 000 000	5 056 361
Achat	20/02/2026	-	-	5 000 000	5 065 451
Achat	20/02/2026	DBR 2.5% 11/32	DE000BU27014	5 000 000	5 065 451
Vente	-	-	-	534 586	-17 198 022
Vente	05/02/2026	-	-	21	-2 267 470
Vente	05/02/2026	CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - Z EUR	LU2517015397	21	-2 267 470
Vente	06/02/2026	-	-	410 077	-6 663 370
Vente	06/02/2026	AM LABEL ISR ACT EUROPE UCITS ETF (PAR)	FR001400SDI8	150 532	-1 826 856
Vente	06/02/2026	Amundi Euro Aggregate Bond ESG ETF DR Eu	LU2439113387	56 424	-2 537 387
Vente	06/02/2026	Amundi Label ISR Act USA ETF EUR H Acc	FR001400SDO6	203 121	-2 299 126
Vente	16/02/2026	-	-	4 854	-428 907
Vente	16/02/2026	CRH PLC UK	IE0001827041	2 299	-243 436
Vente	16/02/2026	DANONE	FR0000120644	2 555	-185 470
Vente	17/02/2026	-	-	78 030	-3 531 871
Vente	17/02/2026	Amundi Euro Aggregate Bond ESG ETF DR Eu	LU2439113387	78 030	-3 531 871
Vente	23/02/2026	-	-	41 582	-1 885 452
Vente	23/02/2026	Amundi Euro Aggregate Bond ESG ETF DR Eu	LU2439113387	41 582	-1 885 452
Vente	24/02/2026	-	-	11	-1 269 088
Vente	24/02/2026	AM ULTRA S-T BOND RESPONSIBLE - I (C)	FR0011088657	11	-1 269 088
Vente	25/02/2026	-	-	10	-1 151 862
Vente	25/02/2026	AM ULTRA S-T BOND RESPONSIBLE - I (C)	FR0011088657	10	-1 151 862

DIVERSIFIÉ ■

SCR Marché

SCR Marché	13,51%
SCR Marché/Scénario Taux UP	13,51%
SCR Marché/Scénario Taux DOWN	12,99%

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux UP	3,32%
SCR Taux DOWN	-3,04%
SCR Actions	8,95%
SCR Actions Type 1	7,09%
SCR Actions Type 2	2,31%
SCR Crédit	4,26%
SCR Crédit Cash	4,26%
SCR Crédit RepackagedLoans	0,00%
SCR Crédit Dérivé	0,00%
SCR Crédit Dérivé Up	0,00%
SCR Crédit Dérivé Down	0,00%
SCR Change	1,62%
SCR Concentration	0,02%

Glossaire

SCR Marché

Capital réglementaire permettant de couvrir les chocs sur les investissements des actifs risqués.

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux, SCR Actions, SCR Crédit, SCR Change et Concentration. Le choc taux est décomposé entre choc à la hausse des taux et choc à la baisse. Il dépend des courbes swaps de chaque devise. Le choc actions est fonction de la zone géographique : OCDE ou Europe (EEA) vs le reste du monde. Le choc crédit varie en fonction de la nature des investissements (obligations et dérivés). Pour les obligations, il dépend de la sensibilité et du rating. Pour les dérivés, il dépend des courbes de spreads. Le choc sur le change est de +/- 25% selon que l'on est long ou short devises. Il est identique sur quasiment toutes les devises sauf à la périphérie de la zone euro. Le choc sur la Concentration n'est appliqué que sur l'exposition en excès d'un seuil qui dépend du rating de l'émetteur.

Principales étapes de calcul du SCR marché

Analyse de la composition du portefeuille selon les axes de la réglementation. Application des chocs à chaque ligne du portefeuille en tenant compte de l'éligibilité des éventuelles couvertures. Calcul de SCR agrégés intermédiaires sur les 4 composantes du SCR marché en utilisant les deux matrices de corrélations en fonction du régime de marché sur les taux marchés haussiers et marchés baissiers. Le SCR Marché est le maximum entre le SCR Marché hausse des taux et SCR Marché baisse des taux.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Principaux groupes contribuant au SCR de concentration

SOCIETE GENERALE SA #NC	SCR de concentration	0,01%
CREDIT AGRICOLE SA #NC		0,01%
CAISSE FEDERALE DE CREDI MUTUE		0,01%

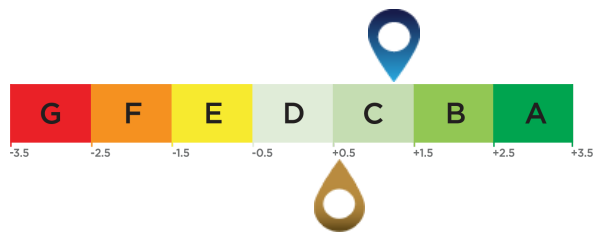
Les calculs de ratios SCR et les informations contenus dans le présent document ont été établis à partir d'informations et de données collectées par Amundi auprès de tiers, ils sont fournis à titre d'information et visent uniquement à donner un ordre de grandeur. Ces informations et données ont été jugées fiables par Amundi à la date de réalisation de ce document. Néanmoins, Amundi ne peut en garantir la qualité, l'exactitude, l'authenticité, ou encore leur caractère complet et suffisant, il n'est en conséquence pas responsable de tous préjudices ou dommages découlant notamment du caractère erroné, frauduleux ou trompeur de ces informations, calculs et données. Les calculs de SCR sont basés sur une simplification du modèle standard (source EIOPA solvency II), ils ne concernent que les risques de marché (taux, crédit, change, actions), sans SCR contrepartie et avant réintégration du passif. Les résultats agrégés sont donnés à titres indicatifs. Les données présentées sont basées sur des données de source front.

DIVERSIFIÉ ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 15% MSCI WORLD + 30% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX + 15% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 40% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E)



Score du portefeuille d'investissement: 1,24

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,56

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	99,97%	98,53%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	31,79%	98,16%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.